n: 674.

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE LYON

Année scolaire 1927-1928 - No 142

L'ELEVAGE DU CHEVAL DANS LA DROME

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

et soutenue publiquement le 29 Juin 1928

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

PAR

André POULENARD

Né le 1er Septembre 1903, à TOULAUD (Ardèche)



LYON
Imprimerie BOSC Frères & RIOU
42, Quai Gailleton, 42

ECOLE NATIONALE VÉTERINAIRE DE LYON

Année scolaire 1927-1928 - No 142

L'ELEVAGE DU CHEVAL DANS LA DROME

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

et soutenue publiquement le 29 Juin 1928

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

PAR

André POULENARD

Né le 1er Septembre 1903, à TOULAUD (Ardèche)



LYON
Imprimerie BOSC Frères & RIOU
42, Quai Gailleton, 42

1928

PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON

Directeur M. CH. PORCHER. Directeur honoraire. M. F.-X, LESBRE.

Professeur honoraire M. ALFRED FAURE, ancien Directeur.

PROFESSEURS

Botanique médicale et fourragère, Zoologie médicale, Parasitologie et Maladies parasitaires		
Parasitologie et Maladies parasitaires		MM. PORCHE
tologie, Extérieur Physiologie, Thérapeutique générale, Matière médicale Histologie et Embryologie, Anatomie pathologique, Inspection des denrées alimentaires et des établis- sements classés soumis au contrôle vétérinaire Pathologie médicale des Equidés et des Carnassiers, Clinique, Sémiologie et Propédeutique, Jurispru- dence vétérinaire Pathologie chirurgicale des Equidés et des Carnas- siers, Clinique, Anatomie chirurgicale, Médecine opératoire Pathologie bovine, ovine, caprine, porcine et aviaire. Clinique, Médecine opératoire, Obstétrique Pathologie générale et Microbiologie, Maladies micro- biennes et police sanitaire, Clinique BASSET	Parasitologie et Maladies parasitaires	MAROTEI
Physiologie, Thérapeutique générale, Matière médicale Histologie et Embryologie, Anatomie pathologique, Inspection des denrées alimentaires et des établis- sements classés soumis au contrôle vétérinaire Pathologie médicale des Equidés et des Carnassiers, Clinique, Sémiologie et Propédeutique, Jurispru- dence vétérinaire Pathologie chirurgicale des Equidés et des Carnas- siers, Clinique, Anatomie chirurgicale, Médecine opératoire Pathologie bovine, ovine, caprine, porcine et aviaire. Clinique, Médecine opératoire, Obstétrique Pathologie générale et Microbiologie, Maladies micro- biennes et police sanitaire, Clinique BASSET	tologie, Extérieur	
Inspection des denrées alimentaires et des établissements classés soumis au contrôle vétérinaire BALL Pathologie médicale des Equidés et des Carnassiers, Clinique, Sémiologie et Propédeutique, Jurisprudence vétérinaire	Physiologie, Thérapeutique générale, Matière médicale	JUNG
Pathologie médicale des Equidés et des Carnassiers, Clinique, Sémiologie et Propédeutique, Jurisprudence vétérinaire		
Clinique, Sémiologie et Propédeutique, Jurisprudence vétérinaire	sements classés soumis au contrôle vétérinaire	BALL
Pathologie chirurgicale des Equidés et des Carnassiers, Clinique, Anatomie chirurgicale, Médecine opératoire		
siers, Clinique, Anatomie chirurgicale, Médecine opératoire	dence vétérinaire	CADEAC
opératoire		
Clinique, Médecine opératoire, Obstétrique Pathologie générale et Microbiologie, Maladies microbiennes et police sanitaire, Clinique BASSET	opératoire	DOUVILLE
biennes et police sanitaire, Clinique BASSET	Clinique, Médecine opératoire, Obstétrique	CUNY
		DACCET
nygiene et Agronomie, Zootechnie et Economie ruraie.		
	nygiene et Agronomie, Zootechnie et Economie ruraie.	LETARD

CHEFS DE TRAVAUX

MM. AUGER.

MM. TAPERNOUX.

LOMBARD.

TAGAND.

EXAMINATEURS DE LA THÈSE

Président: M. le Dr Paul COURMONT, Professeur à la Faculté de Médecine, Officier de la Légion d'Honneur.

Assesseurs: M. LETARD, Professeur à l'Ecole Vétérinaire.

M. F. X. LESBRE, Directeur honoraire de l'Ecole Vétérinaire de Lyon, Officier de la Légion d'honneur.

La Faculté de Médecine et l'Ecole Vétérinaire déclarent que les opinions émises dans les dissertations qui leur sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner ni approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE

A LA MÉMOIRE DE MA MÈRE

A MES FRÈRES

A MES PARENTS

A MES AMIS

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE, MONSIEUR LE PROFESSEUR COURMONT

Que nous remercions de l'honneur qu'il nous a fait en acceptant la présidence de notre thèse.

A MES JUGES :

MONSIEUR LE PROFESSEUR LETARD

Dont les leçons magistrales et les conseils judicieux nous ont été une aide précieuse dans l'élaboration de ce travail.

MONSIEUR LE PROFESSEUR LESBRE

Qui nous a toujours témoigné beaucoup de bienveillance et de sympathie.

A MES ANGIENS MAÎTRES DE L'ECOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON

L'ÉLEVAGE DU CHEVAI. DANS LA DROME

Avant-Propos

Dans cette étude, qui aurait pu s'intituler: « De l'exploitation du cheval dans la Drôme », nous serons très bref en ce qui concerne l'ethnologie. En effet, les chevaux qui peuplent le département, de races et d'origines très diverses, sont surtout apparentés entre eux par le séjour dans un même milieu, un mode d'élevage et d'exploitation semblables.

Nous envisagerons d'abord le milieu. Cette étude comprendra: un aperçu sur la géologie du département, quelques mots sur sa configuration générale et enfin une étude plus complète des différentes régions, à la fois naturelles et agricoles, qui constituent la Drôme. Nous nous attacherons à montrer, pour chacune d'elles, l'évolution de l'agriculture et de l'élevage au cours du siècle dernier.

Nous étudierons ensuite l'élevage du cheval. Après un court historique, nous traiterons ce qui concerne la production des jeunes, l'élevage des poulains et des jeunes chevaux, les variétés locales.

Enfin, nous examinerons le mode d'exploitation actuel, les améliorations qu'on pourrait y apporter, et quel est l'avenir de cette spéculation.

CHAPITRE PREMIER

Etude du Milieu

1. Aperçu géologique

Le département de la Drôme présente une grande variété de formations géologiques. En gros, on peut dire que les régions montagneuses sont constituées par des terrains secondaires, parmi lesquels ceux de la série crétacée ont une nette prédominance. Les plaines sont le domaine des formations de l'époque tertiaire; mais l'érosion, en déblayant partiellement la dépression entre les préalpes et le rebord du Massif Central, a donné une certaine étendue aux alluvions quaternaires et actuels.

L'ensemble de ces conditions géologiques, jointes aux phénomènes climatiques, ont déterminé la constitution de sols superficiels. On conçoit, sans peine, que leur variété d'origine et les différences de climat soient des facteurs importants de la diversité des productions agricoles de la Drôme.

D'une façon générale, on peut dire que les céréales, le blé en particulier, sont la culture principale de la vallée du Rhône, tandis que les prairies occupent la première place dans le Vercors ; et que céréales et pâturages se partagent le Diois et les Baronnies. L'olivier, enfin, occupe une place importante dans le sud du département.

A ces localisations culturales correspondent des spéculations animales différentes : chevaux dans les régions à céréales, bovins dans le Vercors et le Royans, ovins et caprins dans le Diois et les Baronnies, régions calcaires et sèches.

2. Configuration du département

Les anciennes provinces constituaien des régions homogènes. La nature du sol, le climat, ayant développé les mêmes usages dans la population et engendré les mêmes cultures dans les champs, une seule description suffisait pour les dépeindre. La division en départements a bouleversé cette harmonie.

Le département de la Drôme est constitué par une mosaïque de petits pays détachés du Comtat Venaissin, de la Provence, et surtout du Haut et du Bas-Dauphiné. Chacun de ceux-ci présente souvent un aspect spécial, et les spéculations agricoles différent selon la nature géologique des sols et le climat, auxquels elles sont intimement liées. Mais dans l'ensemble, on peut dire qu'une zone basse se développe du Nord au Sud en bordure du

Rhône. Par ses caractères géologiques, topographiques, climatiques elle est Rhodanienne.

Les hautes terres surgissent à l'Est. Le département couvre : les Baronnies au Sud-Est, une partie du Vercors au Nord-Est, le Diois entre les deux. Les régions élevées appartiennent aux préalpes. Mais cette division ne permet pas de saisir toute la complexité des phénomènes agricoles. Il y a, à bien des égards, plus de différences entre les Baronnies et le Vercors qu'entre les Baronnies et les régions Rhodaniennes. Aussi nous faudra-t-il, pour présenter les différences de la vie agicole du département, le diviser en un certain nombre de régions différentes : par leur relief, leur sol, leur climat.

3. Les régions naturelles et agricoles de la Drôme

A. — LES PRÉALPES DRÔMOISES

Le Vercors. — Limité de tous côtés par d'imposantes falaises, formées de roches dures et très perméables appartenant à l'Urgonien, le Vercors se dresse comme un bloc compact, à peine entamé par des vallées droites, souvent aveugles, coupées de « goulets » qui furent longtemps infranchissables.

L'Urgonien forme sur le Vercors une sorte de carapace dure et très perméable. Sa perméabilité, aggravée par des fissures, entraîne la rareté des surfaces planes, et le prive presque complètement de bons sols agricoles. Dans les dépressions seulement s'accumulent des dépôts argilo-calcaires, où se fixent souvent les cultures. et de fragments de coquillages, des marnes se déposaient où devait surgir le Diois.

Aînsi formé de matériaux friables, le Diois s'est trouvé sans défense devant une érosion rendue plus active par les caractères du plissement. La région a été soumise au double effort du plissement pyrénéen et du plissement alpin, mais il n'y a pas en simple enchevêtrement. Certains d'entre eux ont été étirés, faillés, et, presque tous, portés plus haut qu'ils ne l'eussent été si le plissement avait été plus simple. Il en est encore résulté des conditions favorables aux agents d'érosion. Les cours d'eau ont creusé des dépressions profondes, de petits bassins, entre des bosses à roches dures, ont poussé leur attaque jusqu'aux formations jurassiques, et ont transporté dans leurs vallées des alluvions formés de débris très divers. La structure géologique explique le relief du Diois et la variété d'aptitudes de ses sols agricoles.

Le climat achève de lui donner des caractères originaux. Il offre un violent contraste avec celui du Vercors. Les pluies y sont moins abondantes, — Die n'en reçoit que 862 millimètres, — et moins fréquentes; on compte en moyenne 141 jours de pluie par an au Vercors, 121 seulement en Diois. La transparence de l'air, la douceur relative de la température, la faiblesse de l'enneigement, la prépondérance du chêne et du pin dans les bois, l'apparition sur les pentes du thym et de la lavande, font reconnaître un régime nouveau, celui du pays méditerranéen.

Changement ne veut pas dire, nécessairement, amélioration. Le sol est ingrat à travailler, souvent peu fertile, sujet à être emporté par les eaux torrentielles. Le climat, trop sec l'été, aggrave cette médiocrité foncière. Le fractionnement du pays, en petites cellules fermées, rend les communications difficiles. Longtemps, l'homme fut condamné à tirer du pays tout ce qui lui était nécessaire. La culture des céréales, auxquelles le climat et le sol étaient défavorables, se trouvait ainsi à la base de la production agricole. L'élevage s'appliquait presque uniquement au mouton et à la chèvre. La vie était assez misérable.

Le xix siècle a créé, par la construction des routes et du chemin de fer, des conditions de vie nouvelles. La pomme de terre gagne du terrain; la vigne étend son domaine et ses produits s'écoulent bien; la clairette de Die s'ouvre des débouchés; il s'en vend actuellement 7.000 hectolitres par an; le noyer couvre de nouvelles surfaces. Mais surtout, la prairie prend une telle extension que l'économie rurale en est bouleversée. Cette évolution fut grandement favorisée à partir de 1880 par les engrais chimiques, en particulier les superphosphates dont l'emploi sur les terres marno-calcaires, pauvres en acide phosphorique, fait merveille. La luzerne devient un élément essentiel de la culture dioise; les rendements en céréales sont augmentés; le blé gagne sur les céréales pauvres; la jachère est supprimée. Le mouton, autrefois élevé pour sa laine, l'est aujourd'hui pour sa chair et plus spécialement pour la production de l'agneau de boucherie. Les brebis bien nourries donnent deux portées par an. Les jeunes, poussés rapidement, sont vendus à trois ou quatre mois, alors qu'ils pèsent 25 à 30 kilogrammes. La seule gare de Beaurières a, en 1913, assuré le départ de 10.000 agneaux morts faisant 135.000 kilogrammes de viande. La condition des paysans s'est considérablement améliorée. Si le Diois a encore la réputation d'un pays pauvre, il le doit surtout à son aspect. En fait, c'est une région en pleine prospérité.

Les Baronnies. — On désigne ainsi la région montagneuse s'étendant au sud du Diois, jusqu'au Ventoux. Sa structure est plus simple que celle du Diois. Le pays a été constitué par le plissement pyrénéen. Dans toutes les Baronnies ont surgi les mêmes plis est-ouest, que la poussée alpine a peu déformés. Le relief est resté simple; des barres étroites, où percent généralement les formations jurassiques, séparent des vallées que les cours d'eau raccordent tant bien que mal entre elles. Dans ces vallées, les marnes noires de l'Aptien, donnent souvent des croupes nues, ravinées par les eaux de ruissellement.

Ce sont là des conditions géologiques peu favorables à l'homme. Elles sont encore aggravées par le climat. La région, en effet, souffre de la sécheresse. Les précipitations, médiocres au printemps, sont nettement insuffisantes en été. A Nyons, juillet ne reçoit que 42 millimètres d'eau sur un total annuel de 824 millimètres. Seules les pluies orageuses de l'automne donnent de gros chiffres. C'est déjà un régime méditerranéen; il s'accentue encore à l'intérieur des Baronnies.

Les habitants de cette région menaient autrefois une vie difficile, condamnés à produire tout ce qui était nécessaire à la vie. Au fond des vallées, dans les meilleurs sols, ils cultivaient les prairies, les champs de blé, les arbres fruitiers; sur les coteaux le seigle, l'épeautre, un peu d'avoine. Le gros bétail était presque partout absent. Faute d'engrais, le paysan était obligé de donner à la jachère une grande extension. Seul l'élevage du mouton et de la chèvre avait quelque importance, mais, faute de ressources fourragères, l'engraissement était difficile, et le principal revenu était constitué par la vente des laines. L'olivier et le mûrier apportaient heureusement un complément de ressources. Au xixº siècle, avec la construction des routes, la culture de la luzerne et l'apparition des engrais chimiques, les conditions de vie ont changé dans les Baronnies comme elles ont changé dans le Vercors et dans le Diois. La jachère disparaît; la culture de la luzerne prend une grande importance; elle permet la création d'un assolement basé sur l'alternance des céréales, des légumineuses et des plantes sarclées.

L'élevage se trouve transformé par tette richesse fourragère. Comme dans le Diois, la production de l'agneau de houcherie prend une grande importance, mais le gros bétail reste peu abondant. L'olivier a remplacé, en certains points, la plupart des autres cultures, près de Nyons et Buis-les-Baronnies par exemple, alors qu'il recule en d'autres lieux. Les cultures fruitières diverses : noyer, prunier surtout, sont très répandues. Enfin, signalons la culture du chêne truffier. On peut penser que ces profondes transformations culturales contribueront à enrayer le mal endémique qu'est pour les Baronnies l'émigration; et que, plus aisés, les agriculteurs utiliseront le cheval dans une plus large mesure.

B. - LE BAS-PAYS DROMOIS

Le milieu est ici bien plus complexe que dans la région montagneuse. Les sols sont très variés, Le climat, soumis aux influences du Nord et du Sud qui se rencontrent dans cette partie de la vallée rhodanienne, est tout en nuances. Enfin, la présence des grandes routes et celle d'une des plus grandes voies ferrées françanses, ont agi très fortement sur l'évolution agricole. Pour l'étude, nous diviserons le bas-pays drômois en trois parties : les plateaux et les collines molassiques du Nord, la Valloire et les coteaux du Rhône, enfin le Royans et les plaines rhodaniennes.

Les Plateau et les collines molassiques du Nord. — Dans cette région du Nord, les molasses tertiaires dominent. L'altitude, qui dépasse à l'Est 500 mètres, et se maintient sur l'ensemble du territoire au-dessus de 200 mètres, en fait un pays à part, entre les dépressions qui l'encadrent au Nord et au Sud.

La molasse Miocène est la roche dominante. La molasse d'eau douce, qui surmonte la molasse marine à facies sableux, est heureusement plus riche en calcaire que celle-ci. L'une et l'autre donnent des formes douces, facilement attaquées par l'érosion. A l'Est, plus près du Chambarand, les plateaux sont plus compacts; les courants fluviaux antérieurs à l'Isère ont déposé au Pliocène, sur le plateau qui s'étend de Rives au Rhône, une nappe épaisse d'alluvions alpines. La décomposition des quartzites, leur décalcification a donné une argile compacte, difficile à travailler, presque infertile.

Ces glaises se rencontrent surtout dans le Chamba-

rand et la forêt de Thivollet. Elles surmontent le plateau qui court entre la Galaure et la Valloire, où elles recouvrent les argiles phocènes d'Hauterives, Fay, Albon et les sables fins de Lens-Lestang.

Des alluvions plus récentes et plus riches sont répandues sur les deux ou trois plans inférieurs que l'Isère a découpés au-dessous des plateaux à quartzites. Sur les pentes et dans les vallées, le mélange de toutes ces formations a souvent donné des terres franches.

Le climat se rapproche un peu du climat lyonnais, les pluies sont plus également réparties qu'à Valence, les précipitations atteignent un mètre par an. Mais ce climat a quelque chose de rude. L'hiver, la neige est souvent abondante le vent du Nord, « la bise », souffle violent et froid. Les parties les plus déshéritées sont les plateaux de l'Est. Primitivement recouverts par une vaste forêt de chênes et de châtaigniers, ils ont vu leur parure disparaître par suite d'une exploitation trop intensive. Les troupeaux aidant, il n'en reste plus en certains endroits qu'une lande à bruyères. Les forêts de Chambarand, de Thivollet, de Lentiol sont des vestiges de cette ancienne nappe de bois. Sur ces plateaux, la vie agricole n'a pu s'installer qu'au prix de longs et rudes efforts. Sur les glaises, ce n'est que par le chaulage que des champs ont pu être créés. Les vallées, au contraire, étaient le bon pays, on y avait des prés et du bétail, la vigne couvrait les pentes bien exposées; les céréales donnaient de bons rendements.

Avec le XIX° siècle, ici encore, nous observons de grandes modifications dans la culture. Les sols ont été améliorés; les prairies artificielles, trèfle, luzerne, sainfein ont pris une grande extension. Le blé a pris la première place parmi les céréales, la jachère a disparu.

La plus grande transformation est peut-être dans l'élevage. Les chèvres sont nombreuses dans l'Est : Romans, Saint-Marcellin. La région tend à devenir un pays d'élevage pour les bovins, l'industrie laitière fait de rapides progrès. La région molassique reprend sa vocation de pays humide et le pays apparaît, au point de vue physique et au point de vue cultural, comme un pays de moyenne montagne.

La Valloire et les coteaux du Rhône. — La Valloire ressemble à la région précédente; elle a été creusée dans les mêmes formations géologiques par une branche de l'Isère qui passait par là, au Pliocène. Les glaciers quaternaires ont laissé, à son entrée ouest, une traînée de moraines, entre Thodure et Faramant. Des terrasses d'alluvions relient ces moraines à la vallée du Rhône. Le pays, autrefois couvert de bois, est devenu, dès la fin du moyen âge, un riche terroir agricole.

Il fut autrefois le grenier de Vienne et avait mérité son nom de « Vallis aurea ». Aujourd'hui encore, le blé, lié dans l'assolement à la betterave et à la pomme de terre, occupe le tiers des sols de la Valloire. Les prairies y tiennent également une grande surface : les prairies naturelles dans les parties irriguées, les prairies artificielles partout. Les porcs, les moutons, les chèvres, qui occupaient autrefois la première place, comptent peu aujourd'hui. Les chevaux, eux-mêmes, dont on trafiquant beaucoup, notamment à la foire de Pâques, qui se tenait à Epinouze et à Chabalud, n'occupent plus que la deuxième place, loin derrière les bovins. Vers

l'Est, les arbres fruitiers constituent une vraie culture jusqu'au verger de Saint-Rambert-d'Albon, planté il y a un demi-siècle environ sur des terres sèches et pauvres. Les récoltes n'ont cessé de grandir : en 1910, la gare de Saint-Rambert manipulait 1.057 quintaux de pêches; en 1924, 15.640 quintaux. Ces produits sont essentiellement des produits d'exportation.

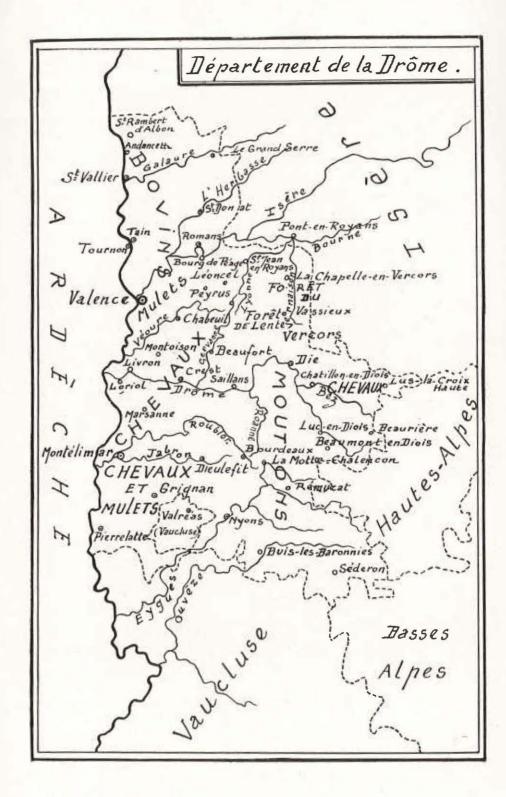
C'est aussi aux moyens de communication que le vignoble qui couvre les coteaux qui longent le Rhône doit sa prospérité. Admirablement exposé, il couvre toutes les pentes du petit massif de roches cristallines jusqu'à Tain, si renommé par ses coteaux de l'Hermitage, une des gloires de la vallée du Rhône et de la viticulture française.

Le Royans et les plaines rhodaniennes, s'étendent au Sud de la région molassique. La molasse sableuse y forme encore des collines, mais, à côté d'elle, d'autres formations tiennent une place importante. Le crétacé supérieur y forme les dômes allongés de Marsanne, Pont-de-Barret, Châteauneuf-du-Rhône, Donzère, le dernier coupé par le Rhône. La molasse lacustre forme les plateaux boisés de Roche-sur-Grane et de Mont-Montjoyer. Enfin, un élément nouveau apparaît : les terrasses fiuviatiles suivent l'évolution du Rhône et de ses affluents : l'Isère, la Drôme, le Roubion, la Berre, le Lez, qui se sont enfoncés au cours de l'ère quaternaire dans les formations sous-jacentes et ont dessiné des niveaux successifs généralement recouverts de cailloux roulés.

Dans la plaine de Valence, il s'est constitué une sorte de delta qui couvre tout le pays, entre les collines molassiques de la rive nord de l'Isère et celles qui descendent du Vercors à l'Ecaucière, Châtuzange-le-Goubet, Chabeuil, etc. Les terrasses de la plaine de Valence se raccordent à celles du bassin de Crest et à celles de la plaine de Montélimar. Ces nappes d'alluvions, parfois très épaisses, sont excessivement perméables; aussi craignent-elles beaucoup la sécheresse, quand elles ne sont pas recouvertes de lœss ou de lehm.

Le climat vient encore aggraver ce défaut du sol, non pas que les pluies soient notablement insuffisantes; Valence reçoit 893 millimètres, Pierrelatte 848 millimètres; mais les mois d'été sont très pauvres en précipitations atmosphériques. Respectivement: 54 et 43 "/" en juillet et 73 et 63 "/" en août. De plus, la région est soumise à des vents violents. Les vents du Nord, toujours secs, soufflent un jour sur deux et parfois à des vitesses folles de 20 à 25 mètres à la se conde. La sécheresse va s'accentuant du Nord au Sud; le Royans, grâce à ses terrains peu perméables et au voisinage de la montagne, souffre peu de la sécheresse, le pays tricastin ressemble déjà à la Provence.

Longtemps, toute l'économie agricole a été dominée par la sécheresse, et il a fallu, pour qu'une transformation profonde se produisit, l'introduction de la pomme de terre et de la betterave, d'abord, mais surtout que la prairie artificielle vînt permettre d'entretenir le bétail qui manquait jusqu'alors. Les céréales, avec le blé comme tête de file, gardent la première place. La jachère est supprimée et remplacée par les cultures fourragères; les engrais chimiques intervenant, l'élevage se développe de façon remarquable : bovins dans le Royans, chevaux dans la plaine de Valence.



Ce sont ces améliorations culturales qui ont permis à l'élevage du cheval de prendre une grande extension, et de devenir une véritable opération commerciale dans la plaine de Valence.

La faible étendue des propriétés, qui ne dépassent que rarement 50 hectares, et dont la majorité est comprise entre quinze et trente hectares, a favorisé cette transformation. En effet, l'élevage du jeune cheval, son dressage, nécessitent des soins constants, que seule la main-d'œuvre familiale est susceptible de donner. Ce qui explique que dans les quelques grosses exploitations de la région de Valence on achète de préférence des chevaux de trois ou quatre ans et des poulains de dix-huit mois, alors que les poulains de six mois sont élevés dans les petites exploitations où l'agriculteur soigne lui-même son bétail.

Comme spéculations secondaires, les cultures fruitières ont encore une certaine importance dans cette région. Le noyer est cantonné dans les terres humides du Royans, près des monts du Matin et de la Raye, à l'est de la plaine de Valence, et dans le bassin de Crest. L'olivier occupe un grand nombre de pentes bien exposées dans le Tricastin. Le chêne truffier a fait, dans la même région, d'importantes conquêtes, surtout depuis 1914. Le cerisier, le pêcher, le poirier se rencontrent dans toute la vallée. Enfin, la culture du tabac, aux environs de Romans, des légumes porte-graines, dans la plaine de Valence, ont pris une certaine importance.

CHAPITRE II

Le Cheval dans la Drôme

1. Historique

Le département de la Drôme n'a jamais été un centre important de production chevaline. Ses sols perméables, son climat caractérisé par la violence des vents en font une région peu favorable à la production des jeunes, et la sécheresse fut longtemps un des plus grands écueils de l'agriculture. La population chevaline fut très peu importante jusqu'au milieu du xix siècle. Bouchu, intendant du Dauphiné à la fin du xvir siècle, dans son mémoire sur cette province, ne parle même pas de chevaux. Les seuls animaux, qui semblent faire l'objet d'un commerce appréciable à cette époque, sont les mulets, les bœufs et les moutons. En 1835, le recensement général de la Drôme indique 6.252 chevaux. « Les travaux agricoles et les transports

même se font communément avec des mulets de petite taille », écrit Delacroix en 1835. Et pourtant le même auteur nous apprend que : « L'élevage est devenu plus important depuis que les prairies artificielles ont augmenté la masse des fourrages ». Il faut en conclure qu'avant l'introduction des prairies artificielles le cheval n'était guère commun dans la Drôme.

La culture des fourrages artificiels fut introduite à la fin du xviiie siècle dans la région romanaise par De Delay d'Agier, qui fut maire de Romans au début de la Révolution. A la même époque, Michel Rigaud de l'Isle, propriétaire de la région de Crest, introduit la culture de la bettarave fourragère. C'est aussi à cette époque que se répand la culture de la pomme de terre.

La culture des prairies artificielles se généralisa rapidement. Déjà, en 1788, la culture de la luzerne a acquis une certaine importance dans le sud du département. En 1840, les prairies occupent une surface évaluée à 17.902 hectares; mais il faut attendre vers 1880, époque à laquelle les engrais chimiques commencent à être utilisés d'une façon intensive, pour voir la culture des légumineuses fourragères prendre toute son importance. En 1902, en effet, 51.091 hectares sont occupés par elles. Depuis, cette culture s'est maintenue, même avec une légère augmentation, soit 55.660 hectares en 1924.

Parallèlement à cette augmentation de ressources fourragères, nous constatons une augmentation du bétail dans la Drôme.

Années	Chevaux*	Mulets	Bovins
1835	6.252	13.653	13.894
1840	11.137	20.589	
1872	13.983	15.875	26.212
1882	18.428	15.211	35.173
1913	25.827	11.342	53.145
1923	22.673	8.903	40.204

La production locale de poulains étant insuffisante pour faire face aux nouveaux besoins de l'agriculture, l'exploitant fut obligé de recourir à l'importation. Depuis fort longtemps, notre région était tributaire du Vivarais, de l'Auvergne, du Velay pour une bonne partie de ses chevaux. Des transactions fréquentes sur ces animaux avaient lieu, il y a quelques siècles, déjà, entre ces régions et la nôtre. On a signalé même une sorte de transhumance du gros bétail, se rendant l'hiver, des Cévennes dans les plaines de la Drôme. Les foires du Puy ont toujours été très suivies par nos maquignons, et même par nos éleveurs. Mais on assiste, à partir de 1830, à une augmentation des importations et l'on voit la population chevaline passer de 6.252 têtes en 1835 à 11.137 têtes en 1840, la population mulassière de 13.653 en 1835 à 20.589 en 1840.

Les cultivateurs importent de jeunes poulains de 10 mois à 3 ans qu'ils élèvent, et dont ils se servent pour leurs besoins. Ces poulains sont achetés dans l'Isère, l'Ain, la Lorraine, la Franche-Comté, mais surtout en Auvergne et dans le Coiran. Delacroix écrit, en 1835, que les chevaux de l'Isère, de l'Ain, du Cantal et du Puy-de-Dôme, entrent dans nos marchés à l'âge d'un

à deux ans, et se revendent avec bénéfice, lorsqu'ils ont pris toute leur taille, et qu'ils sont façonnés au travail.

De ces origines diverses, il résultait une population qui était loin d'être homogène, comme type, et Gayot écrivait, en 1850 : « Le type léger est ici en minorité; « les sujets de la grosse espèce dominent, mais sans « préférence aucune pour telle ou telle race. Cepen- « dant, sur les parties montagneuses, le cheval de trait « est choisi parmi les animaux de petite taille; 1 * 40 « à 1 * 50 au plus, avec du poids et de la corpu- « lence. »

Les poulains achetés en Auvergne et en Lorraine, et élevés dans les parties montagneuses du département, donnaient de petits chevaux trapus et vigoureux que l'on appelait « Ragots de Saint-Bonnet » et qui faisaient prime chez les marchands de Lyon et de Marseille (Dechambre).

L'amélioration des voies de communication, la création de nouvelles routes, notamment de celles qui permettent l'accès au Vercors, permirent de substituer, en partie, le cheval animal de trait au mulet animal de bât. C'est ainsi que l'on a, en 1840, 20.589 mulets contre 11.137 chevaux, dans le département de la Drôme, tandis qu'en 1865, au contraire, nous avons 15.639 chevaux contre 14.961 mulets.

L'augmentation de la population chevaline est favorisée, aussi, par le fait que la main-d'œuvre, étant déjà à cette époque (1865) attirée vers les villes, l'agriculteur est obligé d'y suppléer, en partie, par des instruments perfectionnés, et d'accorder à la traction animale plus de part dans les travaux des champs. Mais la quantité de fourrages et encore insuffisante et Madame des Romieux peut écrire : « Malgré les efforts « tentés jusqu'à ce jour, on n'a pas la moitié du bétail « nécessaire. Il faut en chercher la cause dans le man- « que de fourrage et la sécheresse du pays qui rend « les bonnes récoltes de racines difficiles à obtenir. »

Les irrigations et surtout les engrais chimiques permirent à partir de 1880 de lutter contre ces conditions défavorables. A cette époque, l'emploi des engrais chimiques s'intensifie; les prairies artificielles et toutes les cultures prospèrent largement. Dans certains terrains marno-calcaires, pauvres en acide phosphorique, les superphosphates donnèrent des résultats prodigieux. Associés aux engrais azotés et potassiques, ils permirent de subvenir au défaut de fumier, unique engrais employé jusque-là.

L'assolement est basé sur l'alternance des céréales, des légumineuses et des plantes sarclées. Les récoltes sont plus abondantes et permettent l'entretien d'un bétail plus nombreux. Le tableau suivant permet de constater le parallélisme qui existe entre l'augmentation des priries artificielles et le nombre de chevaux entretenus dans la Drôme.

Prairies	artificielles	Che	vaux
Années	Nombre d'hectares	Années	Nombre de têtes
1833	5.000	1835	6,252
1840	17.902	1840	11.137
1852	32.110	1850	12.203
1862	33,000	1865	15.639
1882	43.500	1882	18.300
1892	46.810	1889	19.300
1924	55.660	1924	23.660

La population de 22.673 têtes, qui existait au 31 décembre 1923, était répartie comme suit :

Arron	dissement	de	Valence	12.620
-	-		Die	4.205
	-		Montélimar.	4.098
	12-01		Nyons	1.750

Valence était depuis longtemps un centre de commerce de chevaux. Cette industrie s'est développée; la région environnante est devenue le centre d'approvisionnement du Midi de la France. Cette spéculation a été facilitée par le développement des chemins de fer, qui permettent aux marchands d'aller acheter et d'amener rapidement dans la Drôme, où ils seront élevés, des poulains de régions éloignées et en particulier de Bretagne.

La Bretagne jouc, actuellement, au profit du Midi, le rôle de pépinière de poulains qu'elle exerçait au xviir siècle au profit de la Normandie, et, pendant la plus grande partie du xix, au profit du Perche et de la région de l'Ouest. Dans cette association, la région de Valence joue un rôle important et original. C'est elle qui élève, puis dresse les poulains bretons, qui, castrés et ayant atteint leur maximum de puissance, iront, vers 4 ou 5 ans, travailler dans le Midi de la France et parfois en Italie.

Les étendues plates et sèches des terrasses drômoises, leurs terres meubles, permettent de dresser facilement les jeunes chevaux indociles. Le climat, d'autre part, est un climat de transition. Les chevaux du Nord s'y habituent à la chaleur et à la sécheresse, et

sont prêts à supporter, ensuite, le séjour dans les plaines du Comtat, du Languedoc et de la Provence.

2. Production des jeunes

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Même aux époques où les chevaux étaient rares dans la Drôme, on faisait pourtant naître quelques poulains dans le département. Les archives de la commune de Crest ont conservé « une commission » pour un « garde-étalon » datée de l'an 1732. « Un étalon d'Es- « pagne sous poil bai-brun, âgé de quatre ans faits, et « quatre pieds neuf pouces de hauteur, d'un moule et « d'une tournure propres à porter belle race », était mis à la disposition des éleveurs.

A cette époque, le Vercors élevait aussi quelques chevaux, mais en très petit nombre. Un prieur de l'abbaye des moines cisterciens de Léoncel, Dom Perrier, qui voulait établir un haras sur la montagne d'Ambel, pour y essayer en grand l'élevage des chevaux, en fait dans un rapport adressé à l'évêque de Valence le portrait suivant : « Les chevaux, nés dans le pays, sont « vifs, robustes, adroits, déliés; jambes sèches et net- « tes, pieds sûrs, la selle dure comme leur constitution « qui tient toujours de l'air froid ou frais et d'un « pâturage au foin sec et moelleux. »

Ce devait être le petit bidet montagnard, fréquent alors en France, si apprécié à cette époque pour les voyages et les déplacements en pays accidentés, au temps où les routes n'existaient pas et où les chemins étaient de mauvais sentiers. Ces documents nous expliquent qu'Arsène Thiébaud de Berneaud ait pu écrire en 1823, parlant des chevaux de selle français : « Ceux « de l'Isère, de la Drôme... soutiennent encore leur anti- « que réputation ».

Il semble bien que les agriculteurs aient cherché à accroître les naissances au cours du XIX* siècle, car ils disposent de réserves fourragères plus abondantes et sont obligés d'aller chercher des poulains dans les régions voisines. Dès le début du XIX* siècle, la suppression du dépôt d'étalons de Grenoble excite les plaintes des cultivateurs. En 1879, Roche, en réponse à l'enquête faite à la demande du Ministre de l'agriculture et du commerce, émet le vœu sulvant : « Nous « désirerions la création temporaire de dépôts d'éta- « lons appartenant à l'Etat. Il devrait y en avoir au « moins un par arrondissement, placé autant que pos- « sible au lieu central. »

Actuellement, il existe quatre stations de monte, dépendant du dépôt d'étalons d'Annecy : Valence, Romans, Montélimar et Crest.

La production des jeunes est restée faible. La Drôme qui produisait en 1842 746 poulains n'en produisait encore en 1908 que 1.200 environ. Depuis cette époque, la production s'est maintenue. L'absence de pâturages, si utiles aux poulains, suffit à expliquer le peu d'ampleur pris par cette spéculation. Cependant, dans la région montagneuse, le Diois notamment, les juments ont tendance à se substituer aux mâles. Elles sont utilisées comme poulinières, et exécutent, en outre, les travaux, peu pénibles, qui sont demandés aux équidés, dans cette région.

Dans les arrondissements de Valence et de Montélimar, on entretient aussi quelques poulinières isolées, dans les petites exploitations où l'on ne demande, au cheval, qu'un travail peu pénible. Ce sont surtout des juments bretonnes, percheronnes, coironnaises, enfin des juments de race indéterminée, et quelques juments de demi-sang.

MÉTHODES ACTUELLEMENT UTILISÉES POUR LA PRODUCTION DES JEUNES

Nous séparerons nettement, en ce qui concerne la production des jeunes, la région montagneuse de la région des plaines.

Région montagneuse. — La production des jeunes n'a quelque importance que dans le Vercors sud-occidental : de Bouvantes à Léoncel jusqu'à Plan-de-Baix et Beaufort-sur-Gervanne; et dans le Diois, aux environs de Lus-la-Croix-Haute.

Dans le Vercors, au cours du XIX siècle, la naissance du cheval a pris une certaine extension et l'on peut estimer à 150 environ, le nombre des poulains naissant chaque année. Les poulains nés en avril-mai vont, en juin, estiver dans les prairies de la Raye et surtout sur le plateau d'Ambel, situé à 1.400 mètres d'altitude. Là, sous la garde des bergers communaux, le troupeau qui dépasse souvent 100 têtes pâture, est exposé à toutes les intempéries jusqu'en septembre. A ce moment, les poulains sont repris par leurs propriétaires qui les vendent ou continuent leur élevage à l'écurie.

Malgré les accidents dus : à la pluie, au brouillard, et surtout aux chutes dans les rochers au cours des nuits orageuses, ce mode d'élevage donne de bons résultats. La qualité de ces pâturages alpestres, cette vie au grand air font, des poulains montagnards, des sujets vigoureux, robustes, au squelette solide. Les poulinières surtout réparties dans les communes de : Omblèze, Plan-de-Baix, le Chaffa, Léoncel, Bouvantes; enfin quelques-unes, à Beaufort-sur-Gervanne, Gigors-Lozeron, Eghury-l'Escoulin.

En Diois, dans la commune de Lus-la-Croix-Haute, cette spéculation était très généralisée autrefois. Il y a une quinzaine d'années encore, il y naissait annuellement 250 à 300 poulains de race locale qui, vendus au sevrage, donnaient lieu à deux foires importantes, les 6 et 27 septembre. Leur élevage se faisait en pâturage, comme dans le Vercors. Depuis 1914, les naissances ont diminué, et l'élevage du cheval a été remplacé en partie par la production de l'agneau de boucherie. De plus, le prix élevé des foins incite beaucoup de propriétaires à les livrer au commerce plutôt qu'à les faire consommer. Mais comme, actuellement, dans toute la région, beaucoup d'exploitants qui ne faisaient pas naître remplacent leurs chevaux par des poulinières, il est probable que la courbe des naissances va se relever.

Région des plaines. — Dans la Valloire, le Royans, les plaines de Valence, Montélimar, le bassin de Crest, on rencontre un certain nombre de juments poulinières. Mais c'est ici une spéculation tout à fait secondaire, et la production, contrairement à celle des parties montagneuses, est loin d'être homogène. Seul, le petit exploitant, fait naître des poulains qui constituent pour lui un revenu supplémentaire. Les pouli-

nières y sont, en général, d'assez fort modèle, mais de types disparates; elles appartiennent, le plus souvent, aux races coironnaise, bretonne ou percheronne. Les éleveurs, dépourvus de connaissances zootechniques, n'aportent malheureusement pas tous les soins désirables au choix des géniteurs.

Beaucoup d'entre eux livrent indifféremment leurs juments à un étalon de gros trait ou à un demi-sang. Il ne peut en résulter qu'une population disparate et une forte proportion de sujets décousus.

Faute de prairies, les jeunes sont élevés en stabulation permanente. Les poulains, qui reçoivent du foin de luzerne en abondance, sont en général grands et gros, mais ils présentent, souvent, après le sevrage, un abdomen d'un volume exagéré et manquent de rusticité. De plus, les écuries présentent une mangeoire haute dont l'accès est facilité par un marchepied, disposition très défectueuse, car les jeunes ayant leur train antérieur surélevé au moment des repas, sont prédisposés à l'ensellure.

ETALONS UTILISÉS

Les étalons utilisés sont de deux ordres : les étalons nationaux et les étalons particuliers.

Etalons nationaux. — L'administration des haras met chaque année 13 étalons du dépôt d'Annecy à la disposition des éleveurs drômois. Ces étalons sont répartis dans les quatre stations de monte du département : Valence, Romans, Crest et Montélimar. Nous indiquons ci-dessus pour les années 1913, 1922, 1923 et 1924 le nombre et la race des étalons mis à la disposi-

tion des propriétaires, ainsi que le nombre des saillies effectuées.

Années	Nombre d'étalons	Races	Saillies effectuées
1913	43	7 Demi-sangs 1 Postier 4 Ardennais 1 Trait breton	667
1922	43	4 Demi-sangs 4 Postiers 3 Ardennais 1 Trait breton 1 Percheron	491
1923	13	3 Demi-sangs 3 Postiers 3 Ardennais 3 Trait bretons 4 Percheron	415
1924	13	3 Demi-sangs 2 Postiers 5 Ardennais 2 Trait bretons 1 Percheron	451

On remarquera la diminution du nombre des étalons de demi-sang: 7 en 1913, 4 en 1922, 3 en 1923 et en 1924, progressivement remplacés par les étalons de trait. Cela tient à ce que les chevaux légers, issus de pères demi-sangs, propres au trait léger ou à la selle, ont vu leurs débouchés décroître très rapidement par suite de la disparition progressive des chevaux de voiture; et que, d'autre part, les poulinières entretenues dans le département étant en général d'un modèle lourd, leur accouplement avec un étalon de demi-sang

donnait souvent un poulain décousu, de vente difficile. Les chevaux de trait ayant, au contraire, des débouchés de plus en plus nombreux, en agriculture surtout,

on comprend que les éleveurs délaissent les étalons légers pour livrer leurs juments poulinières aux étalons de troit bestons en ordennais

de trait, bretons ou ardennais.

Une deuxième remarque concerne le nombre des saillies, relativement faible si l'on tient compte du nombre d'étalons: 451 saillies en 1924 pour 13 étalons; ce qui ne fait en moyenne que 34 saillies par étalon et par an.

Etalons particuliers. — Le nombre des étalons particuliers admis à faire la monte publique en 1925 était de 15 (11 pour l'arrondissement de Valence et 4 pour celui de Die) dont 13 étalons de trait et deux trotteurs.

Le nombre des saillies effectuées par les étalons particuliers ne nous est pas connu, mais sachant, d'autre part, qu'il naît en moyenne 1.200 poulains par an dans le département, on peut estimer à 1.600 environ le nombre des juments saillies chaque année; dont plus de 1.100 par les étalons particuliers. Le rôle de ceux-ci apparaît donc comme le plus important, et ils semblent les plus recherchés par les éleveurs puisqu'ils font à 15 plus de 1.100 saillies, soit une moyenne de 73 saillies par étalon. Encore faut-il tenir compte du fait que les deux étalons trotteurs ne font qu'un nombre de saillies très limité. Cette prédominance des étalons particuliers semble être due à ce que les régions où la production des jeunes est la plus importante: Vercors et Diois, sont assez éloignées des stations de monte des étalons de l'Etat.

Les étalons de trait, appartiennent à des races im-

portées: bretonne, percheronne, ardennaise, sauf dans le Vercors et le Diois, aux environs de Lus-la-Croix-Haute, où ils appartiennent aux races locales; ce qui explique la conservation de celles-ci à l'état de pureté, le système des étalons rouleurs étant inconnu dans la Drôme.

La qualité des étalons de trait s'est bien améliorée depais quelques années, et il est de plus en plus rare d'en rencontrer de vraiment défectueux.

3. Elevage

A. — ELEVAGE DES POULAINS DE L'ANNÉE

C'est à l'automne ou à l'entrée de l'hiver, à peine sevrés, à l'âge de quatre à six mois, que les poulains sont achetés par les éleveurs.

La région absorbe d'abord la production locale, mais ce sont les poulains d'importation qui forment le lot le plus important. Les transactions ont lieu, le plus souvent, chez les négociants en chevaux qui convoquent, au moment voulu, leurs acheteurs habituels. Un certain nombre, cependant, seront conduits sur des foires ou marchés et vendus en même temps que les poulains nés dans la région.

Sur les 1.200 poulains nés chaque année, dans le département, seuls, ceux de Lus-la-Croix-Haute, donnent lieu à des foires spéciales les 6 et 27 septembre.

Les principaux marchés et foires à poulains se tiennent de septembre à novembre à Saint-Sorlin, Lens-Lestang, Beaucroissant et Romans pour la Haute-Drôme. De novembre à mars, à Valence, Crest, Montélimar, Pierrelatte pour le sud du département. La foire du 9 décembre à Puy-Saint-Martin a conservé son antique renommée. Les poulains qui y sont exposés proviennent en partie de Bretagne, mais surtout de la région des Coirons (Ardèche), de l'Aveyron et du Plateau central. Ils seront élevés soit dans la plaine de Montélimar, soit dans la région du Crest.

Avant guerre les prix moyens des poulains étaient suivant la race: auvergnat et ardennais 300 à 350 fr., coironnais 350 à 400 francs, bretons 500 à 600 francs, percherons et nivernais 550 à 650 francs. Actuellement, nous ne pouvons indiquer de prix moyens, car ils varient non seulement d'une année à l'autre, mais d'une semaine à la suivante. Au cours du dernier trimestre 1926, il est des poulains de trait postier breton ou des percherons qu'i ont atteint 4.000 francs a six mois. Actuellement encore, les bons poulains se paient couramment de 2.500 à 3.000 francs.

Ces poulains achetés, soit chez un négociant, à leur arrivée de Bretagne ou du Perche, soit sur un marché, vont être élevés isolément ou le plus souvent par deux ou par trois chez leur nouveau propriétaire. Enfermés dans un box improvisé, dans une écurie souvent mal aérée et trop chaude, ils recevront en abondance du foin de luzerne, mais faute de prairies ou de paddock ils ne sortiront que l'année suivante au moment du dressage. Cette stabulation permanente a de nombreux inconvénients, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir au cours de ce travail. Sans doute les poulains, soumis à ce régime, grandissent et grossissent, mais à dix-huit mois, au moment du dressage, ils manquent

de rusticité. Privés d'exercice, leurs membres n'ont pu acquérir la force et la résistance à la fatigue que seul l'entraînement peut donner; aussi les « doubleurs », c'est-à-dire les sujets de dix-huit mois à deux ans, porteurs de molettes ou de vessigons ne sont pas rares après la période des semailles.

La plupart de ces poulains seront revendus bien dressés et castrés, à quatre ou cinq ans, à des marchands qui les dirigeront vers les régions méridionales: Languedoc, Provence, voire l'Italie ou l'Espagne. Sur les 2.300 poulains élevés chaque année dans la Drôme, on peut évaluer à un millier le nombre de ceux qui restent dans le département.

B. — ELEVAGE DES POULAINS DE DIX-HUIT MOIS

Depuis quelques années, beaucoup d'éleveurs semblent préférer aux poulains importés au sevrage, les « doubles » ou « doublons ». Ceux-ci arrivent, en général, à l'automne ou à l'entrée de l'hiver; ils proviennent, en majeure partie, de la Bretagne ou de ses confins; Morlaix, Landivisiau, Brest dans le Finistère, Lamballe dans les Gôtes-du-Nord, Le Mans, Château-du-Loir dans la Sarthe, Laval, Villaines-la-Juhel dans la Mayenne sont les principaux centres d'achat.

Ce sont tous des animaux de gros trait, d'une production homogène, de modèles en général réussis, et, partant, d'une vente rémunératrice une fois arrivés à l'état adulte. Par un séjour prolongé dans les centres de production où les circonstances hygiéniques et climatiques sont favorables à la croissance des jeunes, ces animaux ont une ossature développée et de bons aplombs. Plus robustes que les poulains de l'année, ils résisteront plus facilement à la gourme. De plus, dès les fatigues du voyage passées, ils pourront être dressés en compagnie des doublons produits sur place et contribuer aux labours d'automne et aux semailles, travaux peu pénibles en raison de la nature des terrains et du grand nombre de chevaux de trait.

C. — ELEVAGE DES CHEVAUX DE TROIS ANS ET AU-DESSUS

Cette spéculation, aussi voisine du commerce que de l'élevage, est surtout pratiquée dans les plaines de Valence, Romans, Chabeuil, Etoile, Livron et Loriol. Elle n'a pris un grand développement que depuis 1890; la région de Valence s'est faite le centre d'approvisionnement du midi. Les marchands vont chercher dans les centres de production, principalement en Bretagne, plus rarement dans le Perche, les Ardennes ou l'Auxois, des chevaux entiers de trois à cinq ans. Autrefois mis en garde chez les éleveurs moyennant un bénéfice de 75 à 100 francs, ces chevaux leur sont vendus depuis la guerre.

Acclimatés, ils subissent la castration puis, tout en exécutant les travaux des champs, ils sont mis en état de vente c'est-à-dire engraissés et revendus, habituellement au négociant qui les a livrés, ou à des éleveurs étrangers, italiens surtout.

Certains propriétaires passent ainsi une dizaine de chevaux de commerce par an. Les statistiques n'ont jamais tenu compte de cette population flottante qui se renouvelle plusieurs fois au cours d'une année. Avant guerre, on évaluait à 300 le nombre des chevaux ainsi préparés dans la seule commune de Montoison.

4. Races locales

Les juments poulinières qui existent dans le département appartiennent, pour la plupart, à des races importées. Seules, celles du Vercors et celles de Lus-la-Croix-Haute représentent des types locaux.

VARIÉTÉ DU VERCORS

Les chevaux actuels ont conservé à peu près intact le type du petit bidet montagnard si commun en France au xviir siècle. Mieux nourris, ils ont acquis plus d'ampleur et plus de taille que leurs ancètres, mais, grâce aux étalons particuliers, presque tous « animaux de pays », ils en ont conservé les caractères et la rusticité.

M. Granon-Fabre, Docteur-vétérinaire à Crest, en donne la description suivante :

- « Profil variable, généralement rectiligne, quelque-« fois camus, rarement à convexité légère. Tête plutôt
- « petite, œil vif, croupe inclinée et musclée, membres
- « nets, tendons détachés, pâturons courts et couverts
- « de longs poils, sabots solides et bien faits. Taille :
- « 1 m. 48 à 1 m. 55. Poids: 500 à 570 kilos en moyenne.
 - « Brévilignes, leur indice corporel ne dépasse pas 85.
- « Robe foncée: noire, baie, plus rarement alezane, le
- « gris est presque inconnu. Marques blanches de la
- « face peu étendues, balzanes rares. »

Voici le résultat de quelques mensurations effectuées par le même auteur sur des chevaux du Vercors.

Nom et domicile du propriétaire Provenance et signalement de l'animal	Taille	Périmetre thoracique	Longueur scapulo-ischiale	Indice	Poids en kilogrammes	Indice de compacité
M. A. à Chabrillan. Prove- nance de l'animal. Omblèze : cheval hongre 8 ans sous poil noir légèrement en tête	1m48	1 m85	1m58	85	505	10.52
M. B. à Plan-de-Baix, jument 8 ans sous poil noir	1 ^m 52	1m91	1m61	84	535	10.28
M. M. à Plan-de-Baix, jument 11 ans sous poil bai legère- rement en tête	4m50	4m96	4 ^m 64	83	552	11
M. M. Plan-de-Baix, jument 7 ans sous poil alezan brûlé, en tête	4m49	1m92	1 ^m 60	83	570	41,63
M. L. à Omblèze, jument 10 ans sous poil bai brun en tête, principe de balzane, post. droite	1 ^m 50	1m94	1 ^m 57	80	552	11.04

Rustiques, sobres, n'exigeant pas une nourriture choisie, ces chevaux sont résistants, solides, et réputés comme excellents travailleurs, adroits et généralement de caractère facile.

Dans le pays, on considère cette population comme une race particulière. Cette prétention semble injustifiée; si les proportions, la masse donnent à l'ensemble un air de famille, les différences de profil empêchent de conclure à l'unité de la souche. Les croisements récents avec le gros ardennais, le percheron, assez suivis de nos jours, n'ont pas seuls créé ce manque d'harmonie. Lorsque, dans la deuxième moitié du siècle dernier, la construction des routes permit le remplacement des moutons par le gros bétail et facilita les communications avec l'extérieur, les habitants du Vercors possédaient très peu de chevaux. Des achats ont dû être faits dans les provinces voisines, notamment en Auvergne, ce qui explique les variétés de profil actuellement rencontrées.

VARIÉTÉ DE LUS-LA-CROIX-HAUTE

Les divers auteurs qui ont étudié les chevaux de la Drôme sont unanimes à proclamer que cette variété locale est du type ardennais. Comme ceux du Vercors, les chevaux du Diois, que l'on élève encore à l'état de pureté à Lus-la-Croix-Haute et dans les communes voisines: Gimone, les Lussettes, Glandage, et jusqu'à Châtillon-en-Diois, ont conservé le type ancien. Ce sont des chevaux à profil camus; tête plutôt petite, œil saillant et vif, dos parfois un peu ensellé, croupe inclinée mais bien musclée, membres courts et nets, tendons détachés, pâturons courts, sabots bien faits, corne résistante; queue et crinière très fournies, tendons et paturons couverts de longs poils.

Plus petits que ceux du Vercors, leur taille oscille entre 1 m. 45 et 1 m. 50; leur poids entre 400 et 500 kilogrammes. Leur indice corporel est compris entre 85 et 90. La robe est foncée, le bai domine, puis le noir et l'alezan. Les robes claires grises ou blanches sont inconnues. Cependant, les marques à la tête et les balzanes ne sont pas très rares, et l'on constate assez fréquemment la présence de listes chez les sujets alezans.

Nous indiquons, ci-dessous, le résultat de quelques mensurations que nous primes, en septembre dernier, pendant notre séjour dans la région de Lus-la-Croix-Haute.

Nom du Propriétaire Provenance et signalement de l'animal	M. R. Lus-la-Croix-Haute Jument âgee bai pelotte en tête	M. R. Lus-la-Lroix-Haute Pouläin 18 mois entier bai fonce	M. D. Lus-la-Grox-Haute Cheval 6 ans hongre noir	M. X J.us-la-Croix-Haute Jument 10 ans alezan large
Taille	1m47	1 ^m 44	1m49	1 ^m 45
Périmètre thoracique	1m70	1 ^m 73	1m80	1m72
Longueur scapulo-ischiale	1m55	1 ^m 55	1m60	1 ^m 53
Indice corporel	90	89	87	89
Poids en kilogr	430	443	500	435
Indice de compacité.	9.15	10	10.20	9.44
Distance du sternum au sol .	7' %m	76 %	77 %	72 %m
Longueur de la tête.	57 c/m	55 %	57 %m	54 %m
Largeur du front	25 %	23 %m	26 %	24 %
Ecartement des hanches	55 %	52 c/m	55 %	56 %
Tour de genou	33 %m	35 %m	36 %m	32 %
Tour de canon	20 % 5	20 %	21 c/m	19 % 5
Diamètre du sabot	14 %	13 %	14 % 4	14 %m
Longueur totale	2m15	2m08	1m17	2m05

Tels quels, ces chevaux sont bien adaptés au milieu accidenté qui les produit; excellents travailleurs robustes et sobres, bon trotteurs, ce sont, suivant l'expression locale, des « chevaux à deux mains » auxquels on ne peut reprocher que leur manque de masse. C'est la raison pour laquelle ce groupe, bien homogène, qui plus

que celui du Vercors, mériterait le nom de race, est aujourd'hui en voie de régression. Le commerce demandant des chevaux lourds, les poulains sont d'une vente peu rémunératrice. Les propriétaires de juments poulinières ent aujourd'hui tendance à les croiser avec des étalons bretons, ardennais ou percherons qui donnent des produits plus volumineux et d'une vente plus facile.

5. Mode d'exploitation des chevaux

1º DRESSAGE

Les jeunes chevaux sont en général dressés, à l'occasion des semailles, alors qu'ils ont dix-huit mois. Malheureusement, un certain nombre de poulains le sont plus jeunes, quelquefois à six mois, ainsi que nous avons pu le constater plusieurs fois. Nous ne sommes pas adversaire du dressage précoce, car entre un an et dix-huit mois le jeune cheval est plus doux, plus maniable, moins turbulent qu'à deux ou trois ans; autant de facteurs qui facilitent la tâche de l'agriculture. Mais le dressage ne devrait jamais commencer avant quatorze ou quinze mois et la progression en devrait être mieux réglée qu'elle ne l'est ordinairement. Il ne faut pas oublier, en effet, que dressage signifie travail, en agriculture.

Dès que le poulain ou le jeune cheval sont habitués au collier et qu'ils supportent le harnais, ils sont attelés, en paire, avec un cheval dressé qui leur sert de moniteur. D'abord employé à des travaux peu pénibles tels que les hersages, le jeune cheval va aider ensuite à effectuer les labours d'automne. C'est à la charrue qu'il termine son apprentissage. Les étendues plates des terrasses de la plaine de Valence, leurs terres meubles, conviennent bien au dressage. Les membres des jeunes chevaux, encore fragiles à cette époque de leur vie, y souffrent moins que dans les terrains accidentés, et c'est la raison pour laquelle on voit le nombre des chevaux diminuer vers l'Est, c'est-à-dire vers la partie montagneuse du département.

Le travail léger, qui est demandé aux jeunes chevaux, a de nombreux avantages; d'abord l'animal qui travaille coûte moins à son propriétaire, puisqu'en échange de sa nourriture il lui rend des services; de plus, l'oisiveté ne permet pas le développement normal des jeunes sujets auxquels la gymnastique fonctionnelle est indispensable pour fortifier les muscles et donner à l'ensemble: vigueur, solidité, énergie. C'est aussi par le travail que le cheval se façonne au moral comme il se développe au physique; qu'il devient doux, facile, malléable, de bon caractère; alors que le repos prolongé, l'oisiveté, rendent les animaux fougueux, violents, agressifs. De plus, le travail, en maintenant les animaux dehors, compense en partie les mauvais effets de l'atmosphère confinée des écuries, et les rend moins sensibles aux causes morbides.

A partir de deux ans, le cheval va contribuer à tous les travaux agricoles, mais on ne le met guère à la voiture avant trois ans. Les propriétaires, en effet, savent que les jeunes chevaux que l'on fait trotter sur route prennent des molettes qui les déprécient au moment de la vente.

2º PRÉPARATION A LA VENTE

Les chevaux, achetés entiers par les propriétaires drômois, sont revendus après castration. Il est curieux de constater qu'alors que presque partout ailleurs l'agriculteur fait castrer ses poulains très jeunes, car il a peur du cheval entier et n'ose pas le faire travailler, dans la Drôme, au contraire, il redoute les chevaux hongres. Il y a, à cet état d'esprit, plusieurs raisons: d'abord, il croit que les chevaux que le marchand lui présente hongres sont des animaux méchants qui ont été castrés pour atténuer ce vice; de plus, il est un fait constant, alors que des chevaux entiers placés cote à côte dans une écurie, restent tranquiles, il suffit d'introduire un hongre pour que la paix soit troublée. Il n'est pas rare de voir un cheval très doux avant la castration devenir méchant pour les autres après cette opération.

Cette émasculation tardive a le grand avantage de permettre à l'animal d'acquérir toute sa puissance. Quelle différence de conformation et d'allures entre deux chevaux de cinq ans, l'un castré à six mois l'autre à quatre ans! Alors que le premier présente un encolure mince, un poitrail souvent étroit, un avant-main peu musclé, le second présente une encolure forte, un poitrail développé. Le premier semble faible et efféminée, le second donne une impression de puissance et de hardiesse.

Les chevaux sont castrés à testicules couverts par la

méthode des casseaux. L'opération est généralement pratiquée debout, l'animal étant immobilisé par l'application de deux entravons aux membres psotérieures, d'un tord-nez à la lèvre supérieure et d'une anse de corde passée, d'une part, dans la bouche à la façon d'un mors, et, d'autre part, sur l'encolure vers son tiers inférieur. Cette corde, serrée à volonté, grâce à la présence d'un nœud coulant, ramène la tête du cheval vers son poitrail, et contribue à l'immobilisation plus parfaite du sujet.

Les plaies de castration guéries, les chevaux sont nourris abondamment; on ne leur fait plus effectuer les travaux trop pénibles, de façon à les engraisser pour qu'ils aient un aspect plus flatteur, et soient d'une vente plus facile.

Malgré les défauts que nous avons signalés, le mode d'élevage utilisé dans la Drôme donne de forts chevaux, en général bien dressés, qui sont très appréciés dans le midi viticole et la région lyonnaise. Ce sont, en général, les marchands qui les ont vendus à l'éleveur qui rachètent ces chevaux, soit pour leur compte, soit comme courtiers au compte de marchands du Midi ou de marchands italiens.

Le bénéfice de l'éleveur est évidemment variable suivant qu'il a acheté le cheval à six mois, à dix-huit mois, ou à trois ou quatre ans.

Les bons chevaux de quatre à cinq ans se revendent, couramment, de 6.500 à 7.000 francs. Sachant qu'à qualité égale les poulains sont achetés 2.500 à 3.000 francs, les chevaux de trois à quatre ans 5.500 à 6.000 francs; il existe entre le prix d'achat et le prix de vente

une différence moyenne de 4.000 francs pour les poulains, 2.500 à 3.000 francs pour les doublons et 1.000 francs pour les chevaux achetés à trois ou quatre ans. Cette différence entre le prix d'achat et le prix de vente ne constitue pas, évidemment, un bénéfice net. Si nous admettons qu'après deux ans le cheval paie sa nourriture par son travail, il faut en déduire les risques d'accidents dépréciant les animaux, les soins en cas de maladie, les frais d'assurance, de castration, etc..., et les frais de nourriture jusqu'à deux ans.

En définitive, on peut estimer le bénéfice de l'éleveur à 2.000 francs par poulain acheté à six mois, 1.000 à 1.200 francs par doublon, 500 francs par cheval de trois à quatre ans.

6. Améliorations à réaliser

1º HYGIÈNE

Les poulains sont élevés en stabulation permanente dans des box improvisés, dans un coin de l'écurie.

Les écuries, en général assez spacieuses, de plafond haut, sont malheureusement, très souvent, mal aérées, surtout en hiver où, par crainte des courants d'air froids, l'agriculteur ferme toutes les ouvertures. Comme, d'autre part, fréquemment, le fumier n'est enlevé qu'une fois par semaine, il en résulte une atmosphère chaude et viciée où les animaux perdent leur résistance aux intempéries.

Nous pensons qu'il y aurait avantage à réunir les poulains dans une écurie séparée, bien aérée, où ils seraient laissés en liberté. Dans cette écurie la marche, haute de vingt centimètres environ, située en avant de la mangeoire, devrait être supprimée, car, en surélevant le train antérieur au moment des repas, elle a l'inconvénient de prédisposer les jeunes à l'ensellure. Cet isolement des poulains aurait un autre avantage. Les poulains importés pendant l'automne ou à l'entrée de l'hiver sont souvent frappés par la gourme, à la suite du voyage, et transmettent la maladie aux chevaux de l'exploitation. Par cet isolement des jeunes, on éviterait en grande partie les ravages de la maladie, le plus grand fléau qui pèse sur l'élevage du cheval dans la Drôme.

A l'écurie devrait être annexé un paddock de façon que les poulains puissent prendre l'exercice indispensable au bon développement de leurs aplombs et de leur musculature et y acquérir, au grand air, une résistance aux maladies et à la fatigue qui leur fait souvent défaut avec le mode d'élevage actuel.

2° ALIMENTATION

Des progrès considérables ont été accomplis depuis deux siècles dans la façon d'alimenter les animaux. Avant l'introduction des fourrages artificiels, les rations étaient souvent insuffisantes, car les ressources alimentaires étaient réduites. En l'an III de la République, une enquête agricole nous apprend quel était le régime des animaux dans la région qui nous occupe. « Les mulets, chevaux, juments et bœufs sont nourris « dans le temps des semences et grands travaux de « foin, de foin-garousse; en hiver de mêlée (la mêlée

était un mélange de paille et de regain d'après Ph. Arbos).

Aujourd'hui, les poulains et les chevaux adultes recoivent en abondance durant toute l'année du foin de luzerne ou de sainfoin et un barbotage de son une ou deux fois par semaine suivant les exploitations. Quand ils travaillent, ils reçoivent un supplément de quatre à six litres d'avoine par jour.

La quantité de principes digestibles du foin de luzerne de qualité moyenne est pour cent: albumine digestible 9,4, hydrates de carbone et amides 50, matières grasses digestibles 1; ce qui nous donne une relation nutritive égale à 1/5,5, convenable pour de jeunes animaux.

La ration alimentaire des animaux doit être déterminée par deux facteurs: l'entretien et la production. Or, chez les jeunes sujets la croissance est synonyme de production, car le rôle des principes alimentaires, fournis en supplément de l'entretien, est de se transformer en muscles, tissus osseux, cartilage, etc. En utilisant la méthode de rationnement des unités fourragères il faut compter pour le poulain de 300 kgs:

2 unités fourragères, 8 pour l'entretien.

2 unités fourragères, pour la croissance.

Pour avoir 1 unité fourragère il faut 2 kgs 5 de foin; donc pour 4 unités fourragères 8 on aura $2.5 \times 4.8 = 12$ kgs de foin. Cette ration est satisfaisante au point de vue strict de la nutrition. En effet, le foin contient 3 8gr. de protéine digestible par kilogramme, ce qui fait $38 \times 12 = 456$ grammes de protéine digestible; et, pour un poulain de 300 kgs, 300 grammes de

protéine sont nécessaires, car on sait que, chez les chevaux en période de croissance, la teneur en principes azotés digestibles de la ration doit atteindre 1 gramme de protéine digestible par kilogramme de poids vif.

Mais, d'autre part, cette ration est manifestement trop volumineuse et, cet excès de volume, allié au manque d'exercice, entraîne, outre des indigestions fréquentes, un développement excessif de l'abdomen.

Il y aurait donc intérêt à faire intervenir des aliments concentrés. On pourrait, par exemple, donner à un poulain de 300 kilogrammes :

2 kgs 500 de foin.

0 kg 800 de tourteau de lin.

3 kgs d'avoine.

Cette ration, beaucoup moins volumineuse que la précédente, renferme autant de principes azotés digestibles.

En général, on peut dire qu'au cours du premier hiver qui suit la naissance, il faut donner aux jeunes poulains 1 kg 500 d'aliments de lest (foin, paille3 pour 2 kgs d'aliments concentrés. Un an plus tard, on pourra donner autant d'aliments grossiers que d'aliments concentrés (Leroy).

Le département de la Drôme produisant l'avoine en abondance, les éleveurs auraient intérêt à faire entrer dans une large proportion celle-ci dans l'alimentation de leurs poulains. Les élèves ainsi nourris, tout en étant aussi puissants et aussi musclés, auraient une corformation plus harmonieuse et seraient d'une vente plus rémunératrice.

Les quelques propriétaires de la région de Valence

qui, sur les conseils répétés de leurs vétérinaires, ont employé l'avoine, à raison de trois à six litres par jour suivant le poids de leurs poulains, ont compris les avantages de cette méthode et en seront les propagateurs pour l'avenir.

7. Avenir de l'élevage du cheval dans la Drôme

—Etudier cette question c'est étudier l'avenir du cheval de trait dans le Midi de la France. En effet, le séjour dans la Drôme, nous sommes tentés de dire dans la région de Valence, constitue, pour les chevaux du Nord, une étape nécessaire avant leur arrivée dans le Midi. Le jeune cheval, venant des régions humides, en même temps qu'il s'y développe et y apprend à travailler, trouve là un climat intermédiaire. Il s'habitue à supporter la chaleur et la sécheresse et sera ensuite beaucoup mieux armé que les chevaux venant directement des pays de naissance, pour lutter contre les conditions défavorables qu'il rencontrera dans le Languedoc, le Comtat Venaissin ou la Provence.

Voyons donc quel est l'avenir du cheval dans la région méditerranéenne. Alors que pour beaucoup de gens le cheval est appelé à disparaître devant la traction automobile, il semble qu'au contraire son élevage ait pris, depuis la guerre, un nouvel essor en France.

Alors que l'on comptait 2.413.000 chevaux en 1913, on en comptait 2.859.400 en 1924. En 1925, la population chevaline de la France atteint 2.880.380 chevaux, soit une augmentation de 20.980 têtes en une seule année. Le recensement de 1926 donne 2.893.960 chevaux, soit ue nouvelle augmentation de 13.580 têtes.

Mais l'élevage a changé d'orientation. Tandis que le cheval de luxe a presque disparu, le cheval de trait voit ses débouchés s'accroître de jour en jour. Il devait en résulter une augmentation de la population chevaline dans la Drôme. Les statistiques donnent 19.534 chevaux en 1919, 22.673 en 1923.

Du côté de l'agriculture, les besoins en chevaux de trait croissent sans cesse. La multiplicité des façons aratoires: binages, sarclages, roulages, etc., le manque de main-d'œuvre, obligent à employer le cheval d'une façon plus régulière qu'autrefois. Beaucoup d'exploitants, de petits propriétaires, qui vont vers plus de bienêtre, plus de confort, demandent chaque jour au cheval une contribution plus grande. De plus, les bœufs étant livrés plus jeunes à la boucherie, qui les remplacera pour le travail: le cheval ou le tracteur? Il semble bien que la motoculture n'ait pas donné ce que l'on attendait d'elle au début. Il ne faut pas oublier, que le prix des tracteurs est élevé; que leur amortissement doit être calculé sur une période relativement courte, huit à dix ans au plus; que le carburant, essence le plus souvent, est d'un prix élevé; enfin que leur conduite nécessite des connaissances spéciales. Pour ces raisons, leur emploi n'est économique qu'en plaine, dans les grandes exploitations où l'on peut utiliser un nombre de journées suffisat, chaque année, et avoir des spécialistes.

Dans la Drôme, l'emploi de la traction mécanique ne nous paraît pas devoir se généraliser, car les grandes exploitations (au-dessus de 50 hectares) sont rares; de plus, les propriétés sont le plus souvent morcelées; graves inconvénients pour la motoculture. Le cheval, tel qu'il est exploité, doit être un adversaire victorieux du tracteur. Acheté jeune, il est revendu à quatre ou cinq ans, avec bénéfice après avoir effectué tous les travaux de l'exploitation. Donc, ici, il n'y a pas à tenir compte de l'amortissement; les travaux agricoles faisant pour ainsi dire partie de l'élevage et servant à donner au jeune cheval l'exercice nécessaire au développement de sa force et de la résistance. On pourrait objecter les risques de mortalité, mais ils sont couverts par l'existence de mutuelles-bétail. Et puis nous ferat-on croire que les tracteurs n'ont jamais de pannes et ne nécessitent jamais de régarations?

En ce qui concerne le Midi viticole, l'avenir de la traction mécanique semble encore plus borné. En effet, on n'a pas trouvé jusqu'ici de tracteur pratique pour effectuer les travaux dans les vignobles. D'autre part, la main-d'œuvre étant rare, de plus en plus le travail animal se substitue au travail humain pour les façons aratoires et pour les traitements anticryptogamiques. Pour les sulfatages en particulier, les appareils à dos d'homme sont peu à peu remplacés par des appareils à bât. Là encore le nombre des chevaux augmente.

De plus, l'effectif en chevaux du commerce et de l'industrie ne tardera pas à se relever, à son tour, dans les villes du littoral, Marseille en particulier. De nombreuses études ont montré que, pour les courtes distances, la traction animale revient moins cher que la traction mécanique. Il a été établi qu'à Paris le prix de revient de la tonne kilométrique était avec les véhicules à essence le double du prix de revient avec les véhicules à chevaux. Dans ces conditions, il n'est pas douteux

que beaucoup d'industriels ou de commerçants, qui ont adopté la traction automobile, croyant diminuer leurs frais généraux, reviendront au cheval quand ils s'apercevront qu'ils ont obtenu le résultat inverse de celui qu'ils cherchaient.

Une autre source importante de débouchés pour les chevaux élevés dans la Drôme est constituée par l'exportation. Les Italiens, tenant compte de la qualité de nos produits, sensiblement améliorée depuis la guerre, achètent un nombre toujours croissant de chevaux dans la région de Valence.

L'élevage du cheval, que nous avons vu prendre de l'extension à mesure que, grâce aux voies de communication, mais surtout grâce à la culture des fourrages artificiels et à l'emploi des engrais chimiques, le bien-être s'est développé chez les agriculteurs, se présente donc avec un bel avenir dans la Drôme. Le manque de main-d'œuvre, d'une part, l'aisance de plus en plus grande des paysans, l'accroissement des exportations, d'autre part, en sont de sûrs garants.

Conclusions

Le département de la Drôme, formé de régions d'aspects et de climats très différents, a eu, pendant très longtemps, son agriculture conditionnée par les besoins de ses habitants. A cette époque, le bétail était peu nombreux dans le département faute de ressources fourragères.

Depuis l'introduction des fourrages artificiels et des engrais, l'établissement des voies de communication : routes, chemins de fer, les différentes régions ont pu se spécialiser suivant la constitution géologique de leurs sols et leur climat. Le Vercors, la Valloire, qui possèdent de bonnes prairies, élèvent des bovins et produisent du lait. Le Diois et les Baronnies, aux terrains calcaires et secs, produisent des céréales et élèvent des moutons.

Les plaines qui bordent le Rhône, formées d'alluvions, ont des sols légers, mais fertiles, et produisent les céréales en abondance. Dans cette région, les travaux agricoles sont effectués par des chevaux. L'absence de prairies naturelles rendant leur production

impossible, sauf dans le Vercors et aux environs de Lus-la-Croix-Haute dans le Diois, les chevaux sont importés jeunes de Bretagne, des Ardennes, du Massif Central ou du Perche, le plus souvent. Le foin de luzerne et les grains récoltés en abondance permettent un élevage facile.

Avec les moyens de communication, cet élevage s'est développé, et il constitue une véritable spéculation. La région de Valence élève actuellement beaucoup plus de chevaux qu'il n'en faut à l'agriculture locale.

Les méthodes actuelles d'élevage donnent des résultats assez satisfaisants, toutefois il y aurait avantage, à notre avis, à les modifier par :

1° L'isolement des poulains dans une écurie spéciale munie d'un paddock.

2° L'introduction, dans la ration des poulains, d'aliments concentrés, de l'avoine en particulier.

L'avenir de cette entreprise zootechnique nous apparaît excellent, car les besoins en chevaux vont croissant dans les vignobles du Languedoc et de la Provence, et le séjour dans la région valentinoise constitue pour les chevaux du Nord une étape transitoire utile avant leur arrivée dans le Midi; et que, d'autre part, les exportations, vers l'Italie surtout, sont de plus en plus nombreuses.

Vu.: Le Directeur de l'Ecole Vétérinaire de Lyon Ch. PORCHER.

Le Professeur de l'Ecole Vétérinaire, LETARD.

Vu : Le Doyen, J. LÉPINE. Le Président de la Thèse, Dr P. COURMONT.

Vu et permis d'imprimer :

Lyon, le 10 Mai 1928.

Le Recteur, Président du Conseil de l'Université.

J. GHEUSI.

Bibliographie

- ARDOU.N-DUMAZET. Le Pays de Nyons (Journal d'agriculture pratique, 1911).
- Barral. Sur la situation de l'agriculture en France, 1879-1880.
- Bouchu. Mémoire sur la Province du Dauphiné (xvir^{me} siècle).
- CHEVALLIER (A.) et JULLIEN (A.). Pages Drômoises.
- DECHAMBRE, Traité de Zootechnie, tome II, Les Equidés.
- Desmoulins (A.). L'agriculture du département de la Drôme, 1924.
- Difflotн. Zootechnie spéciale : les races chevalines.
- FAUCHER (O.). La Plaine de Valence (Annales de Géographie, XXIII, 1914).
- Gallier (A.). Les Avantages du travail chez le Jeune Cheval (Journal d'agriculture pratique, 13 août 1908).
- GAYOT. Atlas statistique des chevaux en France, 1850.
- Gouin. Les spéculations du bétail dans la Drôme (Revue de Zootechnie, 1924).
- Granon-Fabre (P.). Le bétail de la Drôme, L'élevage dans la région de Crest (Thèse, 1926).
- LAVALARD. Le Cheval dans ses rapports avec l'économie rurale et les industries de transports, 1894.

LEROY. — L'Alimentation des jeunes chevaux (Revue de Zootechnie, 1923).

Magne. — Hygiène vétérinaire appliquée.

Ministère de l'Agriculture. — Notice sur le commerce des produits agricoles, tome II, 1908.

Statistiques de l'agriculture française, 1842 à 1882.

Musser (R.). - L'Elevage du cheval en France, 1917.

PAUTET (L.). - Manuel de Zootechnie, 1896.

PASTORET. — Automobile et Cheval (Bulletin officiel F.N., août 1927).

ROMIEUX (M^{me} des). — Des paysans et de l'agriculture en France au xix^{me} siècle, 1865.

ROLLAND (L.). — La Production chevaline et mulassière dans la Drôme.

Sagnier (H.). — Le Canal d'irrigation de la Bourne (Journal d'agriculture pratique, 1910).

THIÉBAUT DE BERNEAUD (A.). — Traité de l'éducation des animaux domestiques, tome II, 1823.

TOUTANT (H.). — La vie économie dans le Vercors méridional et ses abords.

VALLÉE DE LONCEY (H.). — La saison de monte des chevaux en France, 1899 et 1900.

VALLON (A.). - Cours d'hippologie, tome II, 1863.

Young (A.). — Voyages en France, 1787-1788-1789.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	7
Chapitre premier. — Etude du milieu	9
1º Aperçu sur la géologie du département de la	
Drôme	9
2º Configuration générale du département	10
3º Les régions naturelles de la Drôme	11
A. Les préalpes dromoises	11
B. Le bas pays dromois	18
Chapitre II. — Le cheval dans la Drôme	25
1º Historique	25
2º Production des jeunes	31
A. Considérations générales	31
B. Méthodes actuellement usitées	33
C. Etalons utilisés	35
3º Elevage	38
A. Elevage des poulains de l'année	38
B. Elevage des poulains de 18 mois	40
C. Elevage des chevaux de 3 ans et au-dessus.	41
4º Races locales	42
A. Population du Vercors	42
B. Variété du Diois ou de Lus-la-Croix-Haute.	44

50 M	ode d'exploitation des chevaux	46
1	A. Dressage	46
I	3. Préparation à la vente	48
6º Ar	néliorations à réaliser	50
Į.	A. Hygiène	50
F	3. Alimentation	51
	enir de l'élevage du cheval dans la Drôme.	54
Conclu	sions	59
Bibliogi	raphie	61